

Ils ont détruit la maison Greder, joyau du patrimoine alsacien !

écrit par Claude t.a.l | 6 décembre 2020



Pourvu que Macron n'apprenne pas ça...

Stéphane Bern s'est indigné après la destruction, sur la décision d'un édile, d'une maison traditionnelle alsacienne âgée de 360 ans.

Stéphane Bern n'a pas du tout apprécié la décision prise par le maire de Geudertheim (près de Strasbourg) concernant la maison Greder.

Son courrier aborde, dès le départ, « l'acte de vandalisme » commis par le maire.

» C'est avec une infinie tristesse et autant de stupéfaction et de colère que j'ai appris par des habitants de votre commune et par l'Association pour la sauvegarde de la Maison Alsacienne l'acte de vandalisme que vous avez commis en détruisant un joyau du patrimoine alsacien, en l'occurrence la maison Greder qui avait près de 360 ans d'existence et qui était en bon état structurel. »

Stéphane Bern

À la place de cette bâtisse, « joyau du patrimoine rural », le maire de la commune préfère faire construire une structure périscolaire. Stéphane Bern s'interroge alors dans sa lettre : « Pourquoi, au contraire, ne pas l'avoir conservée dans un but pédagogique ».

Pour l'animateur cette décision n'est autre qu'une preuve de mépris envers l'association [l'association de sauvegarde de la maison alsacienne](#) (ASMA) et Frédéric Bierry, Président du conseil départemental du Bas-Rhin qui se sont battus pour préserver cette maison traditionnelle.

La destruction « d'un pan entier de la mémoire alsacienne »

Selon l'ASMA, cette maison datait de 1662. Stéphane Bern se dit ainsi « meurtri » par cette décision qui, selon lui, « ne détruit pas seulement un morceau du patrimoine, mais un pan entier de la mémoire alsacienne ».

https://actu.fr/grand-est/geudertheim_67156/alsace-stephane-bern-s-attaque-au-maire-de-geudertheim-apres-la-destruction-de-cette-maison_37844476.html

https://actu.fr/grand-est/geudertheim_67156/alsace-stephane-bern-s-attaque-au-maire-de-geudertheim-apres-la-destruction-de-cette-maison_37844476.html

Si Macron apprend ça, il accordera au plus vite une nouvelle interview à « Brut », interview dans laquelle il dira qu'il faut impérativement construire, à l'endroit où se trouvait cette maison à colombages, un gourbi ou 2 ou 3 cases, avec la justification suivante :

» Notre histoire est la conjugaison de toutes ces histoires
» !

« Quand les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites »

Note Bene

Attention, là, ce n'est pas « ma » rubrique « monuments historiques », c'est un sujet d'actualité, et, de plus, c'est une maison que je ne connaissais pas..

Avec un peu de bol et 3 ou 4 nouvelles macronneries, Stéphane Bern finira pas écrire dans « ma » rubrique. ☐